

Future Ready Sewanhaka

SCHSD 1:1 Programme

**Manuel pour la mise en
application du iPad**



Future Ready Sewanhaka

SCHSD 1:1 Initiative d'apprentissage en ligne

Manuel pour la mise en application du iPad

Table des matières

Vue d'ensemble.....	3
1.0 Informations générales.....	5
2.0 Prendre soin du iPad.....	6
3.0 Utiliser votre iPad à l'école.....	7
4.0 Gérer vos dossiers et sauvegarder votre travail.....	9
5.0 Gestion du contenu.....	9
6.0 Utilisation responsable.....	10
7.0 Responsabilité.....	13
8.0 Politiques.....	15
9.0 Formulaire.....	21

Informations, directives et procédures concernant le iPad

VUE D'ENSEMBLE

L'école Sewanhaka Central High School District est enthousiaste à l'idée de mettre en oeuvre l'initiative « Future Ready Sewanhaka » pendant l'année scolaire 2016 - 2017. L'objectif de cette initiative est de fournir des outils et des ressources technologiques du 21^{ème} siècle afin que nos étudiants puissent être des apprenants engagés et prospères. Pour atteindre l'excellence académique, les étudiants d'aujourd'hui doivent avoir accès à des expériences éducatives qui intègrent parfaitement la technologie au sein du programme pédagogique. Cette initiative vise à fournir à nos étudiants des opportunités d'apprentissage qui vont au-delà d'une journée scolaire classique via l'utilisation de l'iPad d'Apple.

L'utilisation individuelle de l'iPad est un moyen efficace de permettre aux étudiants de maximiser leur plein potentiel et des les préparer à des opportunités professionnelles et institutionnelles dans le futur. L'enseignement et l'apprentissage par l'intégration des iPad n'améliorera non seulement l'engagement des élèves et leur propre apprentissage, mais faciliteront une transformation efficace du curriculum afin que celui-ci puisse avoir lieu n'importe où et en tout temps. En utilisant efficacement la technologie, nous croyons que celle-ci favorisera l'engagement des élèves et augmentera également leur rendement dans tous les domaines. Tous les étudiants seront immergés dans un environnement technologique stimulant, qui cherche à motiver, à faire participer et qui invite les étudiants à relever des défis pour apprendre les connaissances dont-ils ont besoin pour réussir au 21^{ème} siècle.

Les informations qui figurent dans ce document s'appliquent à tous les iPad du Sewanhaka Central High School District (SCHSD) qui sont utilisés dans nos établissements scolaires, incluant tout autre appareil que l'administration peut juger comme faisant partie de ces directives. Les informations et les ententes qui se trouvent dans ce document sont une tentative claire et complète d'expliquer à nos Parents / Tuteurs et à nos étudiants le niveau de responsabilité nécessaire pour participer à cette initiative. Le SCHSD se réserve le droit de d'apporter des modifications ou des adjonctions aux directives dans le présent document, le cas échéant, afin de garantir l'efficacité de cette initiative ainsi que la sécurité et le bien-être de nos étudiants.

Le Manuel pour la mise en application de l'initiative Future Ready Sewanhaka vise à promouvoir une utilisation responsable et vise également à protéger nos étudiants, ainsi que l'école, de toute responsabilité survenant à la suite d'une utilisation inappropriée des iPad fournis par l'école. La technologie, au sein et hors du campus, doit être utilisée en conformité avec la mission et la philosophie du SCHSD ainsi qu'avec la Politique du conseil et la réglementation administrative 6105. Les enseignants peuvent également imposer des exigences supplémentaires qui doivent être respectées dans leur classe.

Le iPad demeure, en tout temps, la propriété du SCHSD. Par conséquent, il y a aucune expectative de protection de la vie privée. Le SCHSD se réserve le droit d'inspecter les iPad des étudiants, à tout moment, pendant l'année scolaire. Une utilisation inadéquate du iPad est

susceptible d'entraîner des mesures disciplinaires.

Avant tout, la programme iPad « Future Ready Sewanhaka » est avant tout un programme académique et les politiques qui régissent l'utilisation du iPad soutiennent son utilisation académique. Dans le but de conserver l'intégrité du programme d'iPad, tous les étudiants et les Parents / Tuteurs doivent accepter et reconnaître les conditions figurants dans le présent document.

OBJECTIFS FUTURE READY SEWANHAKA

Objectif 1 : Transformer l'apprentissage en stimulant la créativité, en exploitant le choix et les intérêts des étudiants afin de permettre un apprentissage et un partage personnalisés avec une audience authentique.

Objectif 2 : Accroître la confiance de l'enseignant et de l'élève grâce à des pratiques d'apprentissage transformatrices qui favorisent le développement professionnel par des leaders pédagogiques pour les enseignants. Ceci inclut la modélisation administrative, les attentes ainsi que les meilleures pratiques.

Objectif 3 : À travers l'obtention d'un appareil électronique personnel (l'iPad), les étudiants seront menés à utiliser cet appareil par tous les enseignants afin de veiller à ce qu'il y ait une opportunité juste et équitable d'apprendre dans les cinq écoles.

Objectif 4 : Les écoles réussiront à intégrer l'infrastructure, les appareils, le développement professionnel, le contenu et la capacité humaine requises pour entamer la mise en oeuvre de l'initiative « 1 à 1 » et de démontrer comment une transition efficace vers l'apprentissage numérique peut être effectuée.

Objectif 5 : D'ici juin 2017, la communauté scolaire intégrera de façon cohérente un Système de gestion de l'apprentissage, un document d'évaluation électronique, un portail pour les parents et d'autres ressources digitales pour la communication, la collaboration et la pratique professionnelle.

1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les procédures et les informations décrites au sein de ce document s'appliquent à tous les iPad des étudiants qui sont utilisés dans le Sewanhaka Central High School District. Les enseignants peuvent également imposer des exigences supplémentaires qui doivent être respectées dans leur classe.

1.1 L'obtention de votre iPad

Les iPad seront distribués pendant le mois de septembre. Les Parents / Tuteurs et les étudiants doivent s'enregistrer et retourner « L'engagement des étudiants » (Student Pledge) destiné à l'utilisation de l'iPad (ci-joint) avant que l'iPad ne soit attribué à l'étudiant.

1.2 Le retour de votre iPad

Les iPad, les cordes et les étuis doivent être retournés au SCHSD pendant la dernière semaine de l'année scolaire. Les étudiants qui abandonnent ou qui résilient leur inscription au SCHSD, pour toute raison que ce soit, **doivent** retourner leur iPad fourni par l'école, incluant tous les accessoires, le jour de leur départ. Le non-retour de l'iPad entraînera une déclaration de vol auprès des forces de l'ordre local.

1.3 L'iPad personnel

Tous les iPad issus par le district scolaire sont reliés à et gérés par un système de gestion des appareils mobiles ; les étudiants ne sont donc pas autorisés à utiliser leur iPad personnel au lieu de l'iPad émis par le district scolaire.

2.0 PRENDRE SOIN DU IPAD

2.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Les câbles doivent être insérés de la bonne manière dans l'iPad afin de ne pas l'endommager.
- Les étudiants sont responsables de la charge de la batterie du iPad, ainsi que de l'utilisation du chargeur d'iPad approprié, pour chaque jour scolaire.
- Le iPad devrait être rangé dans son étui, à l'écart des aliments et des boissons lorsque les étudiants s'apprêtent à manger.
- Les iPad ne devraient pas être exposés à des températures extrêmes pendant de longues périodes de temps.
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas effectuer des modifications qui peuvent altérer l'iPad de façon permanente.
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas enlever l'iPad de l'étui fourni par l'établissement scolaire.
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas modifier le système d'exploitation de l'iPad (mise à jour du logiciel IOS), sauf directive contraire de l'équipe technique.
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas supprimer ou contourner le système de gestion installé sur l'iPad. Ceci comprend l'élimination des restrictions, le « jail breaking » ou le fait d'effacer / de réinitialiser l'appareil.
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas synchroniser leur iPad avec un ordinateur du district ou personnel. Les documents ou fichiers de l'étudiant seront transmis par email ou enregistrés sur une application de stockage basée sur « l'informatique en nuage » (par exemple : Google Drive ou One Drive).
- Chaque étudiant devra prendre l'iPad à la maison et le ramener à l'école chaque jour à moins qu'il ne soit verrouillé dans le casier de l'étudiant.
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas laisser l'iPad sans surveillance. Les iPad doivent être rangés et verrouillés dans le casier lorsqu'ils ne sont pas utilisés en cours ou pendant les cours d'éducation physique.
- Les étudiants ne peuvent amener leur iPad dans les vestiaires de la salle de sport. Ils doivent être rangés dans le casier de l'étudiant dans le couloir avant d'entrer dans les vestiaires de la salle de sport.

2.2 Le port et le transport de l'iPad

- Les iPad doivent toujours être conservés dans l'étui de protection fourni par l'école.
- Les iPad ne doivent pas être laissés sans surveillance à tout moment pendant les heures de

cours, les activités parascolaires, les repas, etc.

2.3 Entretien de l'écran

- Lorsque vous nettoyez l'écran de votre iPad, utilisez un chiffon douce, sec et anti-statique comme un microfibre.
- Ne vous appuyez pas ou ne placez aucun objet lourd contre l'écran.
- Ne faites pas tomber l'iPad car l'écran se brisera probablement.
- Évitez de toucher l'écran de l'iPad avec un crayon ou un stylo. Utilisez un stylet approprié, le cas échéant.

2.4 Sécurité et identification

- Les étudiants sont responsables de la sûreté et de la sécurité de leur iPad détenu par le district scolaire.
- Les iPad ne devraient pas être rangés dans un véhicule et ne devraient jamais être laissés à l'intérieur d'un véhicule, qu'il soit verrouillé ou déverrouillé.
- Les étiquettes, les auto-collants ou les protecteurs d'écran peuvent uniquement être placés sur l'iPad par le Département technologique et ne devraient pas être enlevés.
- Chaque iPad sera enregistré avec le district scolaire grâce à un balise d'inventaire numérique (digital asset tag).
- Les étudiants ne peuvent en aucun cas prêter leur iPad à un collègue de classe, à un ami ou à un membre de la famille.

3.0 UTILISER VOTRE IPAD À L'ÉCOLE

Les iPad sont destinés à une utilisation scolaire uniquement. Les étudiants doivent apporter leur iPad aux cours, sauf sur indication contraire de leur enseignant.

3.1 Les iPad qui sont laissés à la maison

Les étudiants qui laissent leur iPad à la maison ne seront pas considérés comme étant « prêts » pour le cours. Le fait de ne pas avoir un iPad ne sera pas considéré comme une excuse pour ne pas participer au cours ou pour ne pas terminer les travaux. Le prêt d'iPad ne sera pas disponible. Les étudiants devront compléter le travail sur du papier à l'aide d'un crayon.

3.2 Les iPad présentement en réparation

Les iPad endommagés nécessitent un délai de réparation de 48 heures selon le plan de soins d'Apple (Apple Care plan). Puisque les iPad sont personnalisés, le prêt d'iPad ne sera pas disponible aux étudiants pendant ce délai. Les étudiants seront tout de même responsables pour leurs devoirs pendant ce délai de réparation. Tous les travaux devront être complétés sur du papier à l'aide d'un crayon au lieu de l'iPad.

3.3 Recharger votre iPad

Les étudiants doivent veiller à ce que leur iPad soit complètement chargé et prêt à être utilisé à chaque jour d'école. Le fait de se présenter en classe avec un iPad chargé sera considéré comme faisant partie de la note de participation pour chaque classe. Le fait de ne pas se présenter en classe avec un iPad chargé peut entraîner une baisse de la note de participation. Il est fortement recommandé que tous les étudiants rechargent leur iPad chaque soir à la maison. Les étudiants doivent apporter leur câble d'alimentation si cela s'avère nécessaire pendant la journée.

3.4 Les économiseurs d'écran / les photos d'arrière-plan

Un économiseur d'écran ou un fond d'écran standard sera pré-configuré sur l'iPad. Toute modification ou changement au fond d'écran devra être approuvée par l'école.

3.5 Le son, la musique, les jeux ou les logiciels

Le son doit être coupé pendant les cours à moins que la permission de l'enseignant ne soit obtenue. Tout le contenu (la musique, les jeux ou les logiciels) sur l'iPad doit être approprié, utilisé de façon responsable et à la discrétion de l'enseignant. Tous les étudiants doivent apporter leurs propres écouteurs à l'école.

3.6 L'utilisation de la caméra et de la vidéo

Chaque iPad est équipé d'une caméra digitale, qui rend également possible la prise de vidéo haute définition (HD). La caméra permettra aux étudiants d'utiliser des outils technologiques du 21^{ème} siècle afin de développer les compétences nécessaires pour réussir et apprendre dans le 21^{ème} siècle. Les étudiants peuvent uniquement utiliser la caméra à des fins pédagogiques et avec l'autorisation expresse des personnes qui se font filmer.

Les exemples pour l'utilisation de la caméra sont les suivants :

- Les enregistrements et/ou la prise de photos pour les activités d'apprentissage fondées sur des projets.
- L'aide à la documentation des devoirs ou bien veiller à ce que les bonnes notes aient été prises en cours.
- Créer et soumettre numériquement les travaux.

Les étudiants ne sont pas autorisés à prendre des photos/des vidéos du personnel et/ou des étudiants sans l'autorisation expresse de ces personnes. Toutes les photos/vidéos prises doivent être appropriées pour l'école. Toute violation de cette directive entraînera des mesures disciplinaires. Veuillez consulter la Politique BOE et le Règlement administratif 6105 (ci-joint) pour obtenir des directives spécifiques.

3.7 Photos et vidéos

Toutes les vidéos, les photos et les images qui sont prises ou qui sont stockées sur l'iPad doivent être appropriées pour l'école et sont soumises à des contrôles de vérification par le

personnel du district scolaire à tout moment.

3.8 L'accès Internet à domicile

Les étudiants sont autorisés à configurer un réseau sans-fil à domicile sur leur iPad pour leur utilisation à la maison. L'étudiant devrait faire preuve d'une supervision parentale pendant que l'iPad est à la maison. Le CIPA (Children's Internet Protection Act) exige que tous les établissements scolaires possèdent un filtre de protection du contenu en place sur site. L'école fera tout ce qui est en son pouvoir pour bloquer les sites illégaux ou répréhensibles. Les étudiants qui n'ont pas accès à l'Internet sans fil à la maison peuvent accéder au réseau sans fil du district à partir de n'importe où à l'école. Des points d'accès Internet sans fil sont disponibles à travers la communauté mais il ne devrait y avoir aucune attente en matière d'exigences de filtration du contenu pour ces points d'accès.

4.0 GÉRER VOS DOSSIERS ET SAUVEGARDER VOTRE TRAVAIL

4.1 Sauvegarder des documents

Les étudiants peuvent effectuer la sauvegarde de leurs documents directement sur l'iPad via une application de stockage sur le nuage informatique comme Google Drive, Schoology ou une autre (One Note, Dropbox, etc.) ou bien peuvent envoyer des documents par messagerie électronique à leurs enseignants ou à eux-mêmes comme solution de sauvegarde. Une défaillance de l'iPad n'est pas une excuse acceptable pour ne pas remettre les travaux et les tâches requis.

4.2 Imprimer à partir d'un iPad

L'impression à partir de l'iPad ne sera pas permise à l'école. Si l'impression est nécessaire, les étudiants doivent transmettre leurs documents par email à un compte de messagerie électronique d'étudiant ou bien enregistrer le document sur un système de stockage basé sur le nuage informatique.

4.3 Connectivité au réseau

Le SCHSD n'offre aucune garantie sur la fiabilité opérationnelle du réseau. Dans les rares cas où le réseau n'est pas opérationnel, le District ne sera pas tenu responsable pour la perte ou le manque de données.

5.0 GESTION DU CONTENU

5.1 Les logiciels installés en usine

Les applications / logiciels ainsi que les profils qui ont été installés au préalable par le SCHSD doivent demeurer sur l'iPad en bonne condition d'utilisation et facilement accessibles. De temps à autre, le District peut ajouter ou supprimer des applications qui seront utilisées dans un cours particulier. Les appareils seront surveillés via notre système de Gestion des appareils mobiles

(MDM) (Mobile Device Management) afin de veiller à ce que les étudiants ne suppriment aucune application requise ou n'ajoutent aucune application qui n'est pas appropriée pour une utilisation scolaire.

5.2 Gestion des applications

- Les étudiants peuvent également télécharger des applications de l'App store SCHSD via le portail MDM.
- Les étudiants devront, de temps à autre, ajouter ou supprimer des applications via le portail MDM. C'est ici que les applications achetées par le district seront situées. Supprimer une application achetée par le district n'enlève pas de façon permanente les applications. Au lieu de cela, elles sont délocalisées vers le portail MDM pour une utilisation ultérieure.
- Toutes les applications téléchargées doivent être appropriées et recommandées à des fins pédagogiques.

5.3 Inspection

- Tout iPad appartenant au SCHSD peut être inspecté par le personnel du district en tout temps.
- Le personnel du SCHSD se réserve le droit de supprimer toute application, chanson, vidéo, photo, livre ou fichier qui n'est pas jugé approprié pour les étudiants.
- L'espace de stockage sur l'iPad et l'iCloud sont limités. Toute application, chanson, vidéo, photo, tout livre ou fichier qui n'est pas requis par le SCHSD fera l'objet d'une destitution et sera supprimé pour préserver l'espace de stockage, le cas échéant.

5.4 Rétablir l'iPad

Si des difficultés techniques surviennent ou bien si des logiciels ou des applications non autorisées sont découvertes sur l'iPad, il devra possiblement être réinitialisé. Le district n'assume aucune responsabilité pour la perte de tout logiciel ou document qui a été supprimé en raison d'un reformatage.

5.5 Mises à jour IOS

Les versions mises à jour des applications / logiciels sous licence sont disponibles de temps à autre. Les étudiants peuvent avoir à apporter leur iPad au Département technologique afin qu'une mise à jour et un entretien soient effectués.

6.0 L'UTILISATION RESPONSABLE

6.1 Déclaration de responsabilité

L'utilisation des ressources technologiques du SCHSD (le matériel, logiciel, etc.) est un privilège, et non un droit. Le privilège d'utiliser les ressources technologiques fournies par le District n'est pas transférable ou extensible par les étudiants aux personnes ou groupes en dehors du District et ce privilège prend fin lorsqu'un étudiant n'est plus inscrit au District. Ces directives sont fournies pour que tous les utilisateurs aient connaissance des responsabilités associées avec

l'utilisation efficace, éthique et légale des ressources technologiques. Si une personne enfreint l'une des directives inscrites au sein de ce document, les privilèges peuvent être résiliés, l'accès aux ressources technologiques du district peut être refusé et des mesures disciplinaires appropriées peuvent être appliquées. **Toute infraction aux directives susmentionnées peut entraîner des mesures disciplinaires allant jusqu'à la suspension des étudiants. Le cas échéant, nous pourrions également communiquer avec les autorités policières.** Les mesures disciplinaires seront appliquées selon la politique du District et les directives contenues au sein de la Politique BOE et du Règlement administratif 6105 (L'utilisation acceptable de la politique par les étudiants) et la Politique 5500 (Code de conduite).

6.2 Responsabilités du Parent / Tuteur

- **Le programme « Future Ready Sewanhaka 1:1 » exige la supervision parentale. Le district ne peut contrôler tous les aspects de l'utilisation du iPad par les étudiants lorsque celui-ci n'est pas sur le campus. Veuillez noter que les étudiants sont soumis aux mêmes directives lorsqu'ils ne sont pas sur le campus.**
- Le District s'attend à ce que les Parents / Tuteurs discutent avec leurs enfants des valeurs et des normes auxquelles ils doivent adhérer quant à l'utilisation et l'entretien de l'iPad et l'Internet, semblables aux attentes concernant l'utilisation de toutes les autres sources d'informations comme la télévision, les téléphones portables, les films et la radio.
- Les Parents / Tuteurs comprennent qu'il est impossible pour le SCHSD de restreindre l'accès aux matériaux et documents controversés, et le SCHSD décline toute responsabilité quant aux matériaux ou documents qui ont été accédés sur le réseau et les Parents / Tuteurs s'engagent à signaler toute utilisation non appropriée de l'iPad à l'administration compétente du bâtiment.
- Les Parents / Tuteurs libèrent le SCHSD et son personnel de toute réclamation et dommages quelconques qui pourraient survenir de l'utilisation de leur enfant, ou de l'incapacité d'utiliser la technologie du district, incluant mais sans s'y limiter, toute réclamation qui pourrait découler d'une utilisation non autorisée de l'iPad afin d'acheter des produits ou des services.

6.3 Responsabilités de l'établissement scolaire

Le SCHSD se réserve le droit d'examiner, de surveiller et de limiter les informations stockées sur ou transmises via l'équipement détenu par le district, ainsi que d'enquêter sur l'utilisation non appropriée des ressources. De plus, le district utilisera la fonction « Find My iPad » et/ou notre MDM afin de repérer, localiser et/ou désactiver immédiatement un iPad du district perdu ou volé. L'école s'engage à fournir :

- L'accès à l'Internet et à la messagerie électronique pour les étudiants.
- Des applications et du contenu liés au cursus pédagogique.
- Le blocage des sites Internet inappropriés, le cas échéant.
- Du support concernant le stockage sur le nuage informatique.
- Des conseils de la part du personnel afin d'aider les étudiants dans leurs recherches et pour assurer le respect des directives contenues au sein de ce document ainsi que ceux contenues au sein de la Politique BOE et du Règlement administratif 6105 (L'utilisation acceptable de

la politique pour les étudiants).

6.4 Responsabilités des étudiants

- L'utilisation des iPad de manière responsable et étique.
- Suivre les directives contenues au sein de ce document.
- Aviser immédiatement de tout email ou communication électronique qui contient un langage inapproprié, contestable ou offensant à l'administration du bâtiment.
- Aviser immédiatement le bureau principal si un iPad est perdu ou volé dans les 24 heures suivant la perte ou le vol.
- Retourner l'iPad à la fin de chaque année scolaire en conformité avec les procédures du district. Les étudiants recevront le même iPad lors de la prochaine année scolaire.

6.5 Les comportements et la discipline liés à l'utilisation de l'iPad par l'étudiant

Les infractions liées à la technologie correspondent avec les infractions « classiques » de la salle de cours

- Le fait de ne pas apporter l'iPad en cours équivaut à se présenter en cours non préparé.
- La couverture de protection n'a pas été amenée en cours équivaut à ne pas avoir les fournitures et le matériel nécessaires.
- L'envoi d'email, de message texte, de message FaceTime, de navigation sur Internet, etc., équivaut à passer des notes de cours, à lire des magazines, à jouer à des jeux, etc.
- Endommager, défigurer, placer des auto-collants, des gravures, etc., sur l'iPad équivaut à du vandalisme / des dégâts matériels de l'équipement détenu par l'établissement scolaire.
- Utiliser un compte appartenant à un autre étudiant ou membre du personnel équivaut à s'introduire « par effraction » dans le casier ou la classe de quelqu'un.
- Accéder à du contenu inapproprié équivaut à apporter du matériel inapproprié sur papier en cours.
- La cyberbrimade (cyberintimidation) équivaut à du harcèlement / de l'intimidation.
- Utiliser des termes offensants, obscènes, racistes équivaut à utiliser un langage inapproprié, à du harcèlement.
- Transmettre ou envoyer des devoirs ou des tâches à un autre étudiant afin qu'il ou elle se les approprient et/ou les copient équivaut à de la copie, de la tricherie, du plagiat.

Les infractions uniques au programme « Future Ready Sewanhaka 1:1 »

- Se présenter en cours avec un iPad non chargé équivaut à se présenter en classe non préparé.
- Essayer de modifier ou de contourner le filtre Internet du district et/ou d'autres paramètres de sécurité équivaut à enfreindre la Politique d'utilisation acceptable du district.
- Modifier les paramètres de navigateur du district ou d'autres techniques pour éviter d'être bloqué du contenu ou des sites inappropriés ou bien pour masquer une activité Internet inappropriée équivaut à enfreindre la Politique d'utilisation acceptable du district.
- Télécharger ou installer des applications non autorisées est considéré comme un acte d'insubordination.

7.0 RESPONSABILITÉ

7.1 Les iPad et les accessoires endommagés :

Le SCHSD a pris une couverture d'assurance pour tous les iPad. En cas de dommages, le Parent/Tuteur/étudiant est par conséquent responsable pour la franchise d'assurance. Les coûts et les prévisions sont énumérés ci-dessous :

- Les dommages dégâts accidentels au iPad = 50 \$ par réparation, par année scolaire. Toute réparation supplémentaire sur l'année scolaire sera facturée pour couvrir la totalité de la réparation.
- Les étuis endommagés = 30 \$ à chaque fois.
- Les chargeurs endommagés = 30 \$ à chaque fois.
- Les dommages ou dégâts doivent immédiatement être signalés par le Parent/Tuteur/étudiant au Personnel de la Bibliothèque/Informatique de l'école.
- Le personnel informatique prendra la décision finale sur ce qui doit être fait avec l'iPad.
- Les étudiants sont tout de même responsables pour les devoirs attribués pendant que leur iPad est en réparation.
- Les articles de garantie couverts sous la garantie standard d'un an de Apple (Apple Warranty) n'entraîneront aucun coût pour le Parent/Tuteur/étudiant.
- **Les iPad du SCHSD endommagés qui ne sont pas dans un étui fourni par le district seront entièrement à la responsabilité du Parent/Tuteur/étudiant (environ 500 \$).**
- **La garantie standard et l'assurance d'Apple NE COUVRE PAS les dommages intentionnels au iPad. Les Parents/Tuteurs/étudiants sont entièrement responsables du paiement lié aux dommages intentionnels de leur iPad ou de celui d'un autre étudiant. La décision finale concernant le coût qui sera facturé au Parent/Tuteur/étudiant sera effectuée par les administrateurs, au cas par cas, après consultation avec le Département de technologie.**

7.2 Les iPad et accessoires perdus ou volés

Le SCHSD reconnaît que la mise en oeuvre du programme « Future Ready Sewanhaka » nécessite également le besoin de protéger l'investissement du District, ainsi que celui du Parent/Tuteur/étudiant. Le SCHSD a pris une couverture d'assurance pour tous les iPad. Le Parent/Tuteur/étudiant est responsable des franchises d'assurance énumérées ci-dessous, au moment de la perte ou du vol :

- Les iPad perdus ou volés = 100 \$ à chaque fois.
- Les chargeurs perdus = 30 \$ à chaque fois.
- Les étuis perdus = 30 \$ à chaque fois.
- Les iPad perdus ou volés doivent immédiatement être signalés au Bureau principal/à l'administration (dans les 24 heures suivant l'incident).
- Si l'iPad a été perdu ou volé sur le campus, les Administrateurs de l'école déposeront un rapport de police.
- S'il a été volé hors du campus, les Parents/Tuteurs doivent déposer un rapport de police. Une copie du rapport de police doit être déposée au bureau du Directeur.
- Le Parent/Tuteur sera entièrement responsable des coûts de remplacement si celui-ci refuse de déposer un rapport de police (environ 500 \$).

8.0 POLITIQUES DU DISTRICT

ADOPTÉES PAR LE **SEWANHAKA CENTRAL HIGH SCHOOL DISTRICT** :

8 juillet 1999

MODIFIÉES LE : 12 juillet 2001

POLITIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 11 juillet 2016

INSTRUCTION 6105

OBJET : LA POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE
CONCERNANT L'INTERNET ET LA
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE POUR LES
ÉTUDIANTS

Notre mission est de fournir l'éducation nécessaire à chaque étudiant afin de celui-ci puisse continuer à apprendre tout au long de sa vie, à favoriser le développement académique, social, émotionnel et physique afin d'encourager la compréhension et le respect de toutes les personnes dans un monde multiculturel et multiethnique et des relations civiques responsables dans une démocratie.

Le District estime que les avantages pour les professeurs et étudiants provenant de l'accès aux technologies éducatives, sous forme de ressources d'informations et d'opportunités en matière de collaboration, dépasse largement tout inconvénient lié à l'accès. La technologie représente bien plus que simplement des ordinateurs - elle est également un outil, une compétence et un cursus requis afin de garantir un apprentissage et un enseignement efficaces dans une société axée sur les sciences et sur l'information électronique.

L'Internet est une passerelle électronique reliant des milliers d'ordinateurs et des millions d'abonnés à travers le monde. Le réseau Sewanhaka relie également les étudiants et le personnel. Le réseau Sewanhaka est en mesure de fournir des aires de collaboration conçues pour répondre au cursus et à la résolution de problèmes au 21^{ème} siècle. L'objectif d'accorder à l'étudiant la capacité à utiliser l'Internet et le réseau Sewanhaka est de fournir aux étudiants l'accès aux ressources d'informations à des fins pédagogiques. Le District considère cet accès comme un privilège, et non un droit.

Certaines des informations sur l'Internet ne sont pas nécessairement appropriées aux étudiants. Par conséquent, il est indispensable que chaque utilisateur reconnaisse sa responsabilité en matière d'accès aux vastes services, sites, systèmes et personnes. En dépit de nos efforts pour établir des règlements pour l'utilisation d'un ordinateur du District, toutes les parties concernées doivent savoir que le matériel ou les communications sur l'Internet ou sur d'autres réseaux que le personnel du District, les parents ou les étudiants considèrent comme inadmissibles et qui peuvent même être considérés comme illégales. La politique de filtrage du District peut ne pas correspondre aux valeurs sociales de chaque étudiant et de leur famille. Le District ne peut filtrer tous les matériaux jugés inadmissibles et ne peut être tenu responsable pour l'accès de ces matériaux par l'étudiant. L'utilisateur est en définitive responsable pour ses actions en matière d'accès aux ressources d'Internet. L'utilisateur est responsable de signaler rapidement tout message inapproprié ou site Web reçu ou consulté sur les ordinateurs du district. Tout comme les étudiants apprennent les codes sociaux et les comportements qui sont acceptables à l'école, ils doivent également apprendre les procédures et les règlements à suivre en matière d'usage des technologies éducatives.

Tous les utilisateurs (y compris les étudiants, les professeurs et le personnel) doivent suivre les Directives en matière d'accès Internet du District (voir également la Politique du Conseil et la Réglementation administrative du personnel 4280 concernant l'utilisation des employés). Le non-respect des Directives en matière d'accès Internet du District peut entraîner des mesures disciplinaires ou des procédures juridiques ainsi que la suspension et/ou l'annulation des privilèges en matière d'accès.

**LES DIRECTIVES CONCERNANT L'UTILISATION ACCEPTABLE DE
L'INTERNET ET DU RÉSEAU**

Les technologies éducatives doivent être utilisées uniquement à des fins pédagogiques et de recherches, en conformité avec l'objectif du Sewanhaka Central High School District. Ces directives s'appliquent à tous les utilisateurs.

Les technologies éducatives comprises dans la présente politique :

- Les scanners
- Les caméras
- Les ordinateurs
- Les imprimantes
- Les projecteurs
- Le réseau informatique local
- Le réseau étendu
- L'Internet
- Les téléphones portables
- Les tablettes
- Les ordinateurs portables
- Les clés USB

POLITIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 6105

LA POLITIQUE
D'UTILISATION
ACCEPTABLE
CONCERNANT
L'INTERNET ET
LA TECHNOLOGIE
ÉDUCATIVE

- Le stockage sur le nuage informatique
- Les téléphones intelligents
- Les appareils de communication électronique
- Les adaptateurs USB et les autres appareils/outils
- Les périphériques d'ordinateurs
- Tout autre équipement connexe

En conformité avec les objectifs éducatifs, un utilisateur peut :

- Effectuer des recherches sur des projets attribués en classe
- Envoyer des communications appropriées aux autres utilisateurs
- Explorer d'autres systèmes informatiques
- Créer du matériel qui pourra être publié

Les éléments qu'un utilisateur ne doit pas inclure, mais sans s'y limiter, les suivants :

- L'utilisation des systèmes informatiques à des fins commerciales ou publicitaires
- Enfreindre tout droit d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle, y compris la copie, l'installation, la réception, la transmission ou la mise à disposition de tout logiciel protégé par des droits d'auteur
- Utiliser l'équipement pour recevoir, transmettre ou mettre à la disposition des autres des messages qui sont racistes, sexistes, abusifs ou harcelant pour les autres. Les politiques du Conseil interdisant tout harcèlement sexuel s'appliquent également aux communications sur les systèmes informatiques de l'école
- L'utilisation d'un système informatique du District en vue de solliciter des dons des étudiants ou pour annoncer des activités de collecte de fonds autres que celles approuvées par le Directeur
- Télécharger ou charger des logiciels ou des applications sans obtenir le consentement
- Créer et/ou placer un virus informatique sur le réseau
- Utiliser l'équipement pour transmettre des messages ou des fichiers anonymes, ou pour transmettre ou diffuser des chaînes de courriers
- Utiliser l'équipement pour recevoir, transmettre ou mettre à

la disposition des autres des messages qui vont à l'encontre du code de conduite de l'école y compris, mais sans s'y limiter, du matériel obscène, offensant, harcelant ou sexuellement explicite

- Utiliser l'équipement pour demander un numéro de téléphone ou bien pour faire des appels téléphoniques obscènes à ces numéros ou pour publier ces numéros en public
- Divulguer l'adresse personne le numéro de les informations personnelles d'une autre personne
- Retransmettre ou publier des messages privés ou tout autre matériel inapproprié communiqué par une autre personne
- Utiliser l'équipement pour envoyer et/ou recevoir un nombre excessif de messages personnels
- Perturber intentionnellement le trafic du réseau ou bien saboter le réseau et les systèmes connectés
- Perturber ou détériorer l'équipement ou la performance du système
- Utiliser les ressources informatiques du District à des fins d'avantages commerciaux ou de gains financiers ou pour de la fraude
- Voler de l'équipement, des données ou de la propriété intellectuelle
- Tirer profit ou chercher à tirer profit d'un accès non-authorized aux fichiers, ressources ou ordinateur ou systèmes téléphoniques ou bien vandaliser les données d'un autre utilisateur
- Gaspiller les ressources épuisables
- Posséder des données qui sont susceptibles d'être considérées comme une infraction des ces règles inscrites sur papier, sur support magnétique, sur le nuage informatique ou sur un autre format

Il n'existe **AUCUNE GARANTIE DE CONFIDENTIALITÉ** pour la messagerie électronique (email), les répertoires de travail et d'accueil ou pour l'utilisation de l'équipement appartenant au District. Le District se réserve le droit d'accéder et de consulter tout matériel stocké sur l'équipement du District ou bien un matériel utilisé en conjonction avec le réseau du District.

Le contenu de toutes les pages Web doit être approuvé et développé en accord avec les directives suivantes du District.

Toute infraction de l'utilisateur aux présentes Directives doit être rapportée à l'enseignant ou au président du département. Les activités illégales sont strictement interdites. Les informations concernant ou impliquant des activités illégales ou illicites seront rapportées aux autorités compétentes. La transmission de tout matériel en violation des lois ou règlements fédéraux, étatiques et/ou locaux est interdite. Ceci inclut, mais sans s'y limiter : le matériel protégé par un droit d'auteur, le matériel menaçant ou obscène ou bien le matériel protégé par un secret commercial. Les utilisateurs doivent respecter tous les droits et lois en matière de propriété intellectuelle.

En vertu de l'Acte de droits de reproduction (« Copyright Act ») de 1976, un utilisateur peut effectuer un « L'utilisation » d'un travail protégé à des fins de critique, de commentaire, de nouveau rapport, d'enseignement, de bourse ou de recherche. Les étudiants se doivent d'éviter tout type de plagiat.

Le District n'offre aucun garantie, implicite ou explicite et n'assume aucune responsabilité quant à la qualité, la disponibilité ou la fiabilité du service qu'il fournit. Les utilisateurs naviguent l'Internet et utilisent les information qui s'y trouvent à leur propre risque. Le District ne sera en aucun cas tenu responsable des dommages encourus par un utilisateur, incluant, mais sans s'y limiter : la perte de données découlant de retards, de non-remise, d'une erreur de livraison ou d'une interruption du fait de sa propre négligence ou bien d'erreurs d'omission de la part d'un utilisateur. Le District n'assume également aucune responsabilité pour : (a) le contenu au sein d'un conseil ou des informations reçues par un étudiant provenant d'une autre source que le District, ou tout coût ou charge du choix venant du fait d'accepter ou de voir un tel conseil ; (b) tout coût, responsabilité ou dommage causé par la manière dont l'étudiant choisit d'utiliser son accès au réseau du District ; (c) toute conséquence des interruptions de service ou modifications, même si ces perturbations résultent de circonstances sous le contrôle du District.

RÉGLEMENTATION ADM

INSTRUCTION 6105

OBJET : LA RÉGLEMENTATION D'UTILISATION ACCEPTABLE CONCERNANT
L'INTERNET ET LA TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE POUR LES ÉTUDIANTS

En conformité avec la Politique du Conseil, tous les utilisateurs d'Internet et du réseau seront tenus de remplir le Formulaire A d'autorisation Internet. Les étudiants qui ont été fournis avec des appareils électroniques portables détenus par l'école seront tenus de remplir le Formulaire B (Contrat du parent) et le Formulaire C (L'engagement des étudiants). L'approbation parentale sera requise pour tous les étudiants.

Le directeur de bâtiment demandera à tous les étudiants de remplir les formulaires d'autorisation requis. Les parents des étudiants qui refusent de remplir le formulaire seront avisés qu'ils n'auront pas l'autorisation d'accéder aux ordinateurs du district. Les Directeurs de bâtiments aviseront le personnel compétent de l'école des noms des étudiants qui n'ont pas droit d'accès.

Des appareils de filtrage appropriés seront installés sur tous les systèmes du district et mis à jour ou modifiés au besoin. Aucun étudiant ne sera autorisé à outrepasser, contourner, désactiver ou modifier que façon quelconque les appareils de filtration.

Les sites Internet doivent être approuvés par le Directeur de bâtiment avant la mise en service. Le contenu des sites Internet sera régi par les règles normalement applicables aux publications scolaires. Les sites Internet seront strictement limités à des fins d'enseignement et ne constitueront pas des forums « ouverts ». La permission parentale sera requise avant de publier du travail d'étudiant, d'afficher les photos d'étudiant et d'utiliser les noms de famille des étudiants ou d'autres données identifiables. Les liens vers les autres sites Internet doivent être vérifiés périodiquement pour examiner la pertinence du contenu.

L'UTILISATION DES APPAREILS DE COMMUNICATION SANS FILS PERSONNELS DE L'ÉTUDIANT

Le District offre un accès Internet sans fil gratuit pour les utilisateurs d'appareils de communication électronique personnels en conformité avec les directives de la Politique du Conseil,

Instruction 6106, « L'UTILISATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES PERSONNELS PAR L'ÉTUDIANT » durant les heures normales de cours. Le District offre également un accès sans fil pour les activités extrascolaires, mais ne fournit aucune certitude quant au soutien. L'accès au réseau du District est disponible mais n'est pas garanti dans toutes les salles de cours, en tout temps. Toutes les modalités et conditions énoncées dans la Politique d'utilisation Internet du District s'appliquent également à l'accès au réseau sans fil.

Tous les utilisateurs se doivent d'utiliser l'accès au réseau sans fil du District de manière responsable et en veillant à respecter les lois en vigueur, à des fins éducatives et informatives pour lesquelles il est offert. Un usage abusif de l'accès à Internet aboutira à la perte de l'accès mobile de l'utilisateur. Il n'est pas acceptable d'utiliser les services Internet du District pour :

- Reproduire de façon numérique et distribuer du matériel protégé par droit d'auteur.
- Perturber ou détériorer l'équipement ou la performance du système ;
- Vandaliser les données d'un autre utilisateur ;
- Obtenir un accès non autorisé aux ressources et entités ;
- Envahir la vie privée des personnes ;
- Enfreindre les lois et règlements fédéraux, étatiques ou locaux, incluant ceux concernant l'accès, la consultation, l'impression et la distribution de pornographie infantile.
- Exercer une activité qui est insultante ou qui crée un environnement hostile ou intimidant.

Le District ne fournit aucune protection antivirus pour les connexions sans fil à notre réseau. Les clients sont fortement encouragés à utiliser une protection antivirus mise-à-jour ainsi qu'un pare-feu personnel sur leurs appareils. Le District fournit des instructions publiées contenant des informations générales concernant les paramètres nécessaires pour accéder à Internet via notre connexion sans fil. Si un utilisateur a des difficultés à accéder à Internet sur notre réseau sans fil, le personnel vérifiera uniquement que la connexion fonctionne correctement. Les utilisateurs doivent savoir comment configurer leur propre ordinateur portable pour la connexion sans fil. Le personnel n'effectuera aucun dépannage ou réglage sur l'appareil personnel du client.

Comme avec la plupart des « points d'accès » sans fil publics, ces connexions sans fil ne sont pas sécurisées. Un autre utilisateur sans fil peut éventuellement intercepter les informations qui sont transmises. Nous vous suggérons de ne pas transmettre des informations personnelles comme des numéros de carte de crédit, des mots de passe ou d'autres informations sensibles pendant que vous utilisez le « point d'accès » sans fil. Les

utilisateurs sans fils tous les risques et toute la responsabilité d'assurer une protection anti-virus ainsi que de configurer les paramètres de sécurité appropriés sur leur ordinateur portable. Veuillez prendre les précautions nécessaires lorsque vous utilisez ce service.

Le District prend les mesures nécessaires en utilisant un logiciel de filtration pour contenir les sites Internet inappropriés et les emails hors de la salle de cours. Le District adhère fortement aux directives émises par le COPPA et le CIPA lors de l'installation de dispositifs logiciels de filtration/surveillance sur l'équipement du District.

Le District ne supervise aucunement les comptes de messagerie électronique (email) d'une personne, toutefois :

1. Le District se réserve le droit d'examiner tout email envoyé ou reçu via l'équipement et les comptes de messagerie électronique du District.
2. Les étudiants doivent adhérer aux attentes en matière de comportement lorsqu'ils utilisent la technologie et les emails, y compris mais sans s'y limiter aux attentes énumérées dans la présente politique du Conseil.
3. La technologie change et évolue sans cesse. En raison de la nature de l'Internet, des communications en ligne et de la technologie en pleine évolution, le District ne peut ni assurer ni garantir la sécurité des étudiants pendant l'utilisation de la technologie, y compris l'email et Internet. Les parents et les étudiants devraient immédiatement contacter l'école s'ils ont des questions ou préoccupations concernant l'utilisation de la technologie.

Les utilisateurs sans fil devraient s'assurer de la sécurité de leur ordinateur portable ou d'autres appareils en tout temps et ne devraient jamais les laisser sans surveillance dans la bibliothèque, même pour de courtes périodes de temps. Le vol de ces appareils ne relève pas de la responsabilité du District.

La possession d'un appareil apporté par l'étudiant est un privilège qui peut être révoqué à tout étudiant qui ne se conforme pas aux conditions de la présente politique, ou qui s'engage dans une utilisation inappropriée de ce privilège.

SEWANHAKA CENTRAL HIGH SCHOOL DISTRICT
LA POLITIQUE D'UTILISATION ACCEPTABLE CONCERNANT L'INTERNET ET LA
TECHNOLOGIE ÉDUCATIVE (ÉTUDIANTS)
CONSENTEMENT ET EXONÉRATION
- FORMULAIRE A

En signant ce Formulaire de consentement et d'exonération, l'utilisateur et ses parents ou tuteurs s'engagent à respecter les restrictions définies dans la Politique et la réglementation de l'Internet du District. L'étudiant devrait discuter de ces droits et responsabilités avec ses parents ou tuteurs.

Les conditions et services particuliers qui sont offerts peuvent changer de temps à autre. De plus, un utilisateur et ses parents ou tuteurs devraient être conscients que le District n'a aucun contrôle sur les informations publiées sur Internet, il ne peut également fournir aucune barrière aux utilisateurs qui accèdent à la pleine gamme d'informations disponibles.

L'utilisateur Internet est tenu responsable pour ses actions et son activité. L'utilisation abusive du réseau peut entraîner des mesures disciplinaires ainsi que la suspension et/ou l'annulation des privilèges en matière d'accès et/ou des procédures juridiques. Les utilisateurs sont chargés de protéger leurs mots de passe et seront tenus responsables pour les conséquences d'une telle divulgation intentionnelle.

Je comprends que le Sewanhaka Central High School District ne formule aucune déclaration de garantie concernant le service Internet. Il est entendu qu'il n'existe aucune attente en matière de confidentialité par rapport à l'utilisation de la messagerie électronique (email) ou l'utilisation des ordinateurs du District.

En échange du privilège d'utiliser le Réseau informatique Sewanhaka, en mon nom et celui des mes parents, héritiers, successions et ayants, je libère et décharge, par les présentes, le Sewanhaka Central High School District et ses dirigeants, employés et agents respectifs de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations découlant de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser les ordinateurs du District. J'accepte d'être responsable pour les dommages provoqués par un usage abusif de l'équipement.

Toute question concernant la Politique Internet du District et la Politique d'utilisation acceptable ou sur ce Formulaire de consentement et d'exonération devrait être adressée au commissaire adjoint pour les programmes d'études et les méthodes d'enseignement au (516) 488-9800 ext. 9874.

En signant ce Formulaire de consentement et d'exonération, chaque étudiant et ses parents ou tuteurs reconnaissent avoir lu, discuté et qu'ils comprennent parfaitement la Politique et la réglementation concernant l'utilisation acceptable de l'Internet et la technologie éducative et s'engagent à respecter ces conditions. L'utilisation par l'étudiant d'un des ordinateurs du District sera cohérente avec l'objectif éducatif du District.

En tant que parent ou tuteur et en échange du privilège d'utiliser le Réseau informatique du District, en mon nom et celui de mon enfant, de mes parents, héritiers, successions et ayants, je libère et décharge, par les présentes, le Sewanhaka Central High School District et ses dirigeants, employés et agents respectifs de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations découlant de l'utilisation, de l'opération ou de l'incapacité de mon enfant à utiliser l'équipement du District. J'accepte d'être responsable pour les dommages provoqués par un usage abusif de l'équipement.

Signature de l'étudiant : _____ École : _____ Classe : _____

Signature du Parent / Tuteur : _____ Date : _____

Référence : Politique du Conseil 6105 Annexe à la Réglementation administrative 6105

**CONTRAT POUR LE PARENT OU TUTEUR DU
SEWANHAKA CENTRAL HIGH SCHOOL DISTRICT
FOMULAIRE B**

En tant que parent ou tuteur de cet étudiant, j'ai lu et je comprends parfaitement le présent Manuel pour l'iPad (appareil informatique portable), ainsi que la Politique d'utilisation acceptable du Conseil et la Réglementation administrative 6105 du district concernant l'internet et la technologie éducative. Je comprends que cet accès a été conçu à des fins éducatives seulement et j'ai pleinement discuté de ce fait avec mon fils ou ma fille. J'assume la pleine responsabilité quant aux informations et au contenu des messages transmis ou publiés par mon enfant.

Je comprends que même si le Sewanhaka Central High School District a pris des mesures afin de filtrer et d'éliminer le contenu répréhensible, il est impossible pour le Sewanhaka Central High School District d'interdire l'accès à tout le contenu répréhensible. Par la présente, je donne l'autorisation au District d'émettre un compte Apple ID pour mon enfant et j'atteste que les renseignements contenus dans le présent formulaire sont exacts et complets. Je comprends que je suis entièrement responsable pour tous les frais encourus par mon enfant sur son compte.

Enfant, en échange du privilège d'utiliser le Réseau informatique et les technologies du District, en mon nom et celui de mon enfant, de mes parents, héritiers, successions et ayants, je libère et décharge, par les présentes, le Sewanhaka Central High School District et ses dirigeants, employés et agents respectifs de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations découlant de l'utilisation, de l'opération ou de l'incapacité de mon enfant à utiliser le Réseau informatique et les technologies du District. De plus, vous acceptez d'indemniser, de défendre et de préserver le District indemne de toute réclamation, poursuite, dommage, blessure, responsabilité, perte, coût et dépense (y compris les honoraires d'avocats raisonnables) contre tout acte pris par mon enfant ou matériel ou informations transmises par mon enfant en conjonction avec l'utilisation du Réseau informatique et des technologies du District.

Parent ou Tuteur (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature : _____ Date : _____

Numéro de téléphone au bureau : _____ Numéro de téléphone à la maison : _____

Référence :
Politique du Conseil d'administration 6105
Annexe à la Réglementation administrative 6105

SEWANHAKA CENTRAL HIGH SCHOOL DISTRICT
L'engagement des étudiants destiné à l'utilisation de l'iPad
FOMULAIRE C

1. Je ne laisserai jamais l'iPad sans surveillance.
2. Je ne prêterai jamais mon iPad à d'autres personnes.
3. Je saurai où se trouve mon iPad en tout temps.
4. Je me présenterai en classe avec la batterie de mon iPad pleinement chargée.
5. Je tiendrai les aliments et les boissons loin de mon iPad puisqu'ils peuvent endommager l'appareil.
6. Je ne démonterai aucune partie de mon iPad ou essayerez d'effectuer aucune réparation sur celui-ci.
7. Je n'enlèverai pas mon iPad de l'étui de protection émis par le District.
8. J'utiliserai mon iPad de manière appropriée et je respecterai toutes les exigences et conditions d'utilisation émises par le Sewanhaka Central High School District.
9. Je ne collerai aucune décoration (auto-collants, marqueurs, etc.) sur l'iPad.
10. Je n'endommagerai pas la vignette avec le numéro de série sur mon iPad.
11. Je comprends que mon iPad soit soumis à une inspection en tout temps sans préavis et que celui-ci demeure l'unique propriété du Sewanhaka Central High School District.
12. Je suivrai les politiques émises dans le Manuel d'utilisation de l'iPad ainsi que la Politique du Conseil et le Règlement administratif 6105 concernant l'utilisation acceptable concernant l'Internet et la technologie éducative.
13. Je déposerai un rapport de police en cas de vol ou de perte.
14. Je serai tenu responsable pour tout dommage ou perte engendrée par une négligence ou un usage abusif intentionnel.
15. Je consens à retourner l'iPad du District et tous ses accessoires en bon état de marche sur demande du District, y compris lors de la remise de diplômes, d'un retrait ou pour toute autre raison dû à une résiliation de l'inscription.

Je consens à respecter les stipulations prévues du présent document, y compris le Manuel d'utilisation de l'iPad ; la Politique d'utilisation acceptable du Conseil et la Réglementation administrative 6105 du district concernant l'internet et la technologie éducative ; le Plan de protection de l'iPad et l'Engagement des étudiants destiné à l'utilisation de l'iPad. J'accepte les exigences financières émises ci-dessous :

- les dégâts accidentels au iPad = 50 \$ par réparation, par année scolaire. Toute réparation supplémentaire sur l'année scolaire sera facturée pour couvrir la totalité de la réparation
- Les étuis endommagés = 30 \$ à chaque fois
- Les chargeurs endommagés = 30 \$ à chaque fois
- Les iPad perdus ou volés = 100 \$ à chaque fois

Nom de l'étudiant (en caractères d'imprimerie)

Signature de l'étudiant :

Date :

Nom du Parent (en caractères d'imprimerie)

Signature du Parent :

Date :

Email du Parent

Numéro de téléphone portable du Parent

Référence :

Politique du Conseil d'administration 6105

Annexe à la Réglementation administrative 6105